

01

Axe 1 : accompagner les OT pour ajuster leur stratégie de développement touristique

Pour atteindre les objectifs fixés par sa collectivité de tutelle, l'OT doit déterminer sa stratégie de développement touristique et économique. À partir des outils et méthodes conçus par OTN, l'OT sera en mesure d'ajuster sa stratégie et d'en mesurer les résultats, pour l'adapter aux cibles identifiées.

02

Axe 2 : permettre aux OT d'assurer et valoriser leur rôle de manager de destination

Les OT sont au cœur de l'écosystème touristique, composé d'acteurs qui constituent l'offre touristique marchande et non-marchande, proposée aux visiteurs et aux habitants. Pour promouvoir cette offre et faire reconnaître leur expertise, OTN accompagne les OT dans la connaissance, l'animation et la transition durable de l'offre touristique.

03

Axe 3 : former les salariés des OT pour s'adapter aux évolutions des métiers

Contribuer à la montée en compétences des salariés est l'une des préoccupations majeures d'OTN, qui prévoit un dispositif complet, depuis le recensement des besoins jusqu'à la construction d'actions de formations spécifiques aux métiers du tourisme.

04

Axe 4 : animer le réseau en favorisant le partage d'expériences

OTN incite à la connaissance mutuelle pour l'enrichissement des projets, en multipliant les rencontres entre les OT. La fédération est garante d'une vision partagée et d'une cohésion entre les OT.

05

Axe 5 : assurer le fonctionnement et la pérennité de l'association

Les administrateurs et l'équipe salariée s'engagent à avoir une bonne connaissance du réseau, afin d'ajuster la stratégie de la fédération et d'atteindre les objectifs de développement touristique fixés avec la Région Normandie.

01

Axe 1 : accompagner les OT pour ajuster et/ou déployer leur stratégie de développement

Accompagner la structuration des OT (juridique, RH, missions)

Outiller les OT pour observer leur destination : outils de connaissances des clientèles (O-Dest) & d'efficacité des OT (piOT).

Assurer un centre de ressources "juridique et social" et les accompagner dans leurs démarches (classement..).

Assurer une veille réglementaire, numérique, accueil...

02

Axe 2 : permettre aux OT d'assurer et valoriser leur rôle de manager de destination

Déployer le label Destination d'Excellence dans les OT et animer le dispositif.

Accompagner les OT dans la définition de leur stratégie d'accueil- SADI.

Accompagner les OT dans les démarches de développement durable, de responsabilité sociétale des entreprises et faire reconnaître leur rôle de manager de destination durable.

Développer pour les OT, l'outil de connaissance de l'offre touristique régionale : le Pass Accueil Normandie.

Mettre à disposition des OT l'outil de qualification Chambre d'hôtes référence®.

03

Axe 3 : former les salariés des OT pour s'adapter aux évolutions des métiers

Construire une offre de formations spécifiques aux OT et en faciliter l'accès.

Accompagner les salariés des OT vers les certifications professionnelles.

Ouvrir l'offre de formation aux socioprofessionnels.

Déployer la boîte à outils "gestion des ressources humaines" dédiée aux métiers des OT.

04

Axe 4 : animer le réseau en favorisant le partage d'expériences

Organiser les échanges d'expériences collectifs par clubs métiers.

Identifier les OT experts d'une thématique pour la partager au sein du réseau.

Rencontrer les OT du réseau lors des temps d'échanges collectifs et individuels.

Déployer un plan de communication interne au réseau des OT normands.

05

Axe 5 : assurer le fonctionnement et la pérennité de l'association

Définir la stratégie de la fédération régionale.

Assurer le suivi administratif et financier de l'association.

Gérer les ressources humaines de l'association.

Organiser et animer la vie statutaire associative.